

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 septembre 2009****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE
Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MILLOT) - M. DUPIRE (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme KOENDERS (pouvoir Mme MARTIN) - Mme BERNARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)
Membres absents :

OBJET**DE LA DELIBERATION****Dénominations de voies : rue Pauline Kergomard, chemin en Bruant, rue Marius Chanteur**

M. GERVAIS, au nom de la commission de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le rapport a pour objet de proposer la dénomination de trois voies : l'une aux abords du Centre Hospitalier Universitaire, l'autre au nord du quartier de la Fontaine d'Ouche, l'autre enfin dans le quartier des Grésilles.

Voie n° 1 : tenant rue Pauline Kergomard et aboutissant sur le giratoire à l'intersection des rues Paul Gaffarel, Jean Mazen et Professeur Marion

rue Pauline Kergomard

Cette voie étant le prolongement de la rue Pauline Kergomard, il est proposé de lui attribuer le même nom.

Voie n° 2 : tenant chemin de la Rente de la Cras et se dirigeant vers le nord

chemin en Bruant

Il est proposé, en référence au lieu-dit, de donner le nom de "chemin en Bruant" à cette voie.

Voie n° 3 : tenant et aboutissant avenue Champollion

rue Marius Chanteur

Cette voie étant le prolongement de la rue Marius Chanteur, il est proposé de lui attribuer le même nom.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir décider les dénominations de voies suivantes :

- voie n°1 : tenant rue Pauline Kergomard et aboutissant sur le giratoire à l'intersection des rues Paul Gaffarel, Jean Mazen et Professeur Marion : rue Pauline Kergomard ;
- voie n°2 : tenant chemin de la Rente de la Cras et se dirigeant vers le nord : chemin en Bruant ;
- voie n°3 : tenant et aboutissant avenue Champollion : rue Marius Chanteur.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



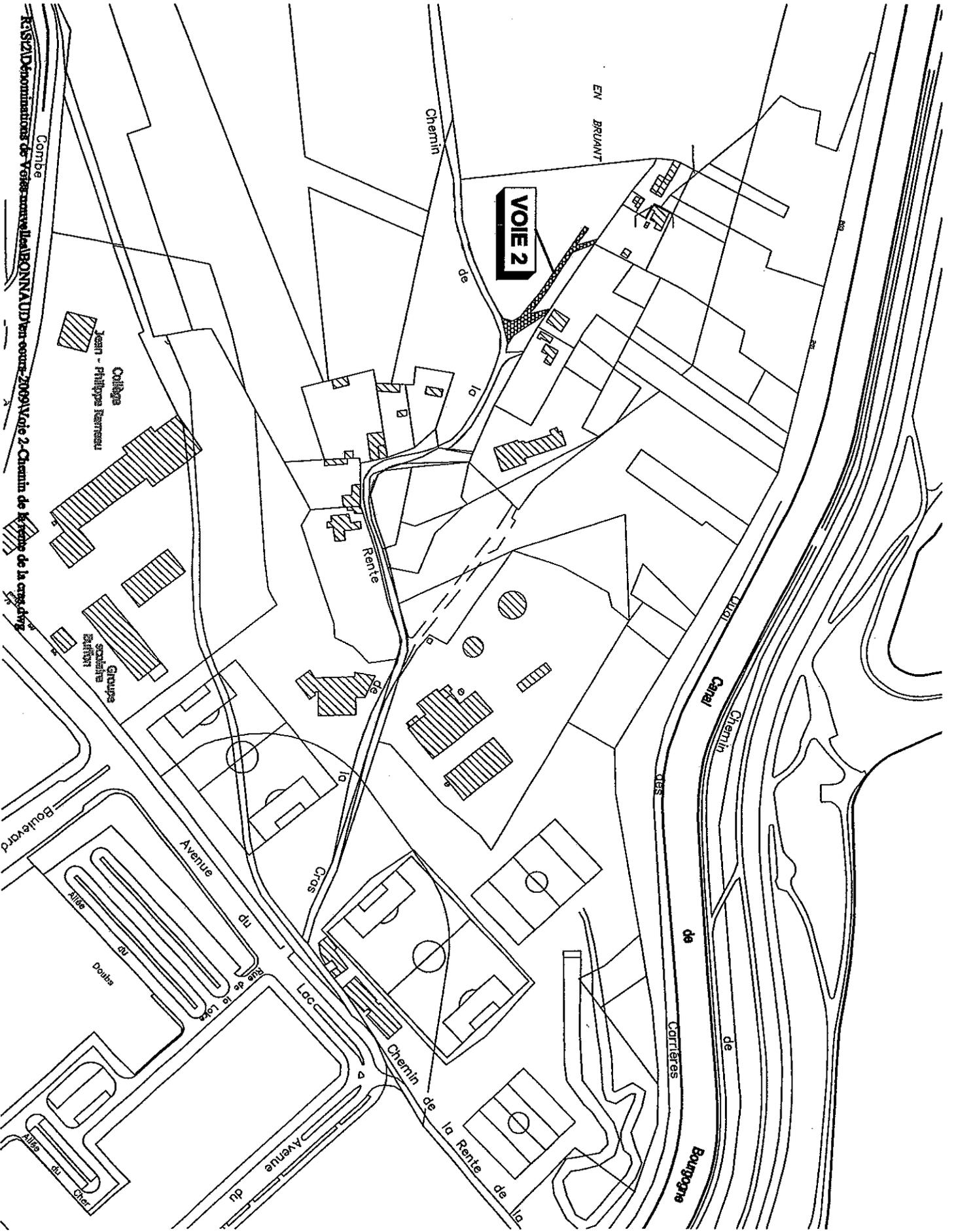
Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 8 OCT. 2009



PUBLIÉ LE 12/10/09



R/S/21/Déterminations de Voies nouvelles/BONNAUD/en cours 2009/VOIE 2 - Chemin de la Rente de la crag d'Or

Gornbe

Collège
Jean - Philippe Rastreau

Groupes
sanitaires
SAINTON

VOIE 2

EN BRUANT

Chemin

de

la

Rente

de

Gros

Loc

Chemin

de

la

Rente

de

la

Avenue

du

Gros

Loc

Chemin

de

la

Rente

de

la

Avenue

du

Gros

Loc

Chemin

de

la

Rente

de

la

Canal

de

Bourgogne

Bourgogne

de

Boulevard

Doubs

du

